

LA FEUILLE D'AULNE

Bulletin d'informations de la commune de Verniolle

Janvier 2024



Editorial

Bonne et heureuse année 2024, une très bonne santé et de belles réussites dans tous vos projets, c'est ce que le Conseil Municipal et moi-même souhaitons à tous les verniollais en ce début d'année.

Dans un monde de plus en plus troublé, dans un contexte national et international des plus tumultueux, osons espérer le retour de la paix, plus de sécurité et plus de sérénité autour de nous, plus de respect et d'entraide y compris dans notre village.

Nous souhaitons que toutes les associations du village qui contribuent avec beaucoup de sérieux et d'attention à une vie joyeuse, festive, sportive et/ ou culturelle en direction des jeunes ou des moins jeunes trouvent ici tout notre soutien et nos encouragements et continuent à rendre notre village attractif.

Nous souhaitons également que les artisans et les commerçants trouvent chacun leur place dans notre commune et que d'autres puissent venir s'y installer et compléter l'offre déjà existante.

Merci à tous les personnels qui œuvrent chaque jour pour un service public de qualité auprès des habitants.

Nous avons une pensée particulière pour toutes les personnes qui souffrent et leur souhaitons de retrouver rapidement une meilleure santé. Que les revendications de ceux qui se battent pour leur survie trouvent une issue positive à leurs actions.

Merci à tous les services médicaux et paramédicaux installés sur notre territoire (nous avons la chance de les avoir!)

Nous souhaitons à notre communauté de continuer à "bien vivre ensemble" en bonne entente, dans le respect des uns et des autres... sachons reconnaître et apprécier la paix et la liberté dont nous profitons

Bonne année à tous.

Annie BOUBY

Editeur : Commune de Verniolle Représentée par son maire : Annie Bouby.

Directeur de la publication : Annie Bouby. Responsable de la rédaction : Dufresse Audrey Dépôt administratif : archives départementales.

Imprimé par nos soins et distribué par les membres du Conseil Municipal. Ne pas jeter sur la voie publique.



VERNIOLLE

MAIRIE

Place de la République
09340 VERNIOLLE
Tel : 05.61.68.02.04
Mail : verniolle.mairie@wanadoo.fr



HORAIRES

Du lundi au Vendredi de 8h à 12h
et de 14h00 à 17h00
et le lundi après 17h sur RDV
Fermé le mercredi matin

NUMÉRO D'URGENCE :

Pompier : 18
Gendarmerie : 17
S.A.M.U : 15
Urgence : 112
Centre Hospitalier : 05 61 03 30 30
Centre Antipoison : 05 61 77 74 47
Violence familiale : 3919
ENEDIS : 09 72 67 50 09
(sécurité dépannage)
G.D.F. : 08 00 47 33 33
(sécurité dépannage)
SMDEA : 05 61 04 09 00
SMECTOM : 05 61 68 02 02

ENFANCE ET JEUNESSE :

Ecole Élémentaire : 05 61 69 59 68
Ecole Maternelle : 05 61 69 53 43
Alae Maternelle : 05 61 69 53 60
Alae Élémentaire : 05 61 69 78 50
Crèche : 05 61 69 56 14
Cantine : 05 61 69 54 16
Médiathèque : 05 61 69 48 87

Sommaire

Editorial.....	3
Vie Municipale : Travaux et projets...	4
L'Agglo	7
La parole est à l'opposition.....	7
Application : Panneau Pocket	8
les Amis des Arts	8

A noter!

Nouvelle application : Panneau Pocket



La mairie vient de se doter d'un outil de communication "Panneau Pocket" pour que chaque habitant qui aura téléchargé l'application (gratuitement) sur son téléphone, reçoive les informations urgentes et importantes de la mairie. Nous vous encourageons donc à télécharger cette application.

Installation (voir page 8)

Après un peu plus 3 ans de mandat, c'est le moment de faire une petite rétrospective des actions de la municipalité pour le village. Il faut souligner que tous nos projets sont en partie tributaires des subventions accordées par nos divers partenaires : Etat, Région, Département et Agglo. Nous remercions tous les services qui nous aident financièrement et/ou au montage des dossiers, sans qui rien ne serait possible!

Eclairage public

Le SDE 09 (Syndicat d'énergie de l'Ariège) à réalisé l'étude technique et financière. Au vue, d'une part des résultats, et d'autres part du respect de l'environnement nous avons pris la décision d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit. L'économie réalisée permettra progressivement sur une durée de 7ans de remplacer toutes les lampes très consommatrices d'énergie par des lampes LEDs beaucoup plus économes. Le SDE participe à 50% du financement sur des tranches annuelles de 20 000€ en 2024. Les lampadaires concernés en priorité seront ceux supportant un éclairage boule



Le Plan Local d'Urbanisme

Le PLU, plan local d'urbanisme a été relancé, accompagné par un nouveau bureau d'étude. Il est actuellement examiné par tous les organismes (DDT, CDPENAF, SDIS, SMDEA...) qui exercent un droit de regard sur toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, création de voiries, implantation de bornes...Viendra ensuite un commissaire enquêteur qui se tiendra à la disposition des habitants qui pourront donner leur avis. La surface constructible est passée de 40 hectares dans les années 90 à 20 hectares dans les années 2000 pour arriver à 4 hectares les 10 prochaines années et 0 hectare en 2050.

Cette règle, n'est bien sûr pas celle édictée par la commune mais imposée de fait à la commune par l'état ,la Région, le SCOT et l'intercommunalité.

Enfouissement des lignes

Grâce au SDE09 et ENEDIS les lignes électriques ont été enfouies avenue du Couserans. Une autre partie du réseau va l'être entre l'impasse du lavoir et la rue de la Treille, ainsi que sur une courte partie de la rue de la Clotte. Les démarches effectuées auprès des riverains concernés peuvent prendre beaucoup de temps, nous vous remercions de répondre rapidement si vous ne l'avez pas encore fait.



Voirie

Pour ce qui est de la voirie, la commune grâce à l'aide de l'état pour 30%, et à la communauté d'agglomération qui prend en charge 50% de la somme restante, après déduction du FCTVA , a pu rénover ou goudronner les routes et chemins suivants :

- Faits en 2020 : rue de la Bousigue (prévu par l'ancienne municipalité)
- En 2021 : rue des Ormeaux, chemin du Fau, Plaine du Bosc, route no 10, Zéraou / Coût : 50621€ restent à la charge de la commune :13 920 €
- En 2022 : rue du Château d'eau, rue de la Vivié, Chemin de l'Escoubetou, rue de Sourives, rue des Iris , Place de l'Hotel de ville , point-à-temps / Coût : 88772€ restent à la charge de la commune :24196 €
- En 2023 : Rue de Ridte, Place Adelin Moulis / Coût : 69408€ restent à la charge de la commune : 18942 €
- Divers marquage au sol
- Réalisations de puits secs : 1 rue de la Bousigue, 3 puits secs au Sabarthes,1 Carrefour Couserans/Pyrénée, 1 rue de ritde

Des aménagements de sécurité routière sont prévus cette année. Nous attendons le feu vert du département pour la mise en place d'une double chicane (écluse) Avenue des Pyrénées, d'une modification de carrefour rue de la République/rue de la Treille et d'un aménagement de trottoirs Place de l'église.

Etude en cours : création de trottoirs sur la partie la plus étroite de l'avenue du Couserans.

L'Agglo devrait financer une étude pour des cheminements doux entre la pharmacie et Super U.

La Cantine scolaire.....

Après avoir pendant 1 an, fait appel à un prestataire extérieur qui ne nous a pas du tout donné satisfaction, nous avons décidé de faire l'acquisition d'un logiciel de gestion adapté à nos besoins, afin de calculer au plus juste, les quantités de denrées nécessaires en fonction des effectifs, les fournisseurs locaux que nous choisissons en fonction de la qualité et bien sûr d'un prix de revient des repas calculé en avance. Les menus sont élaborés par le responsable de la cuisine et visés par une diététicienne. Le matériel de la cantine devient de plus en plus vétuste et nous avons dû changer une cellule de refroidissement (33 000€) et remplacer la voiture frigo (40 000€). Nous avons également mis en place un "service commun" avec l'Agglo pour la gestion des repas livrés à la Résidence Autonomie de Varilhes et ceux consommés sur notre commune. Cette nouvelle entité va nous permettre de mettre en commun nos moyens pour assurer ce service. Nous espérons que d'autres communes, notamment parmi nos clients actuels nous rejoindront.

Le portage des repas à domicile dans notre commune est toujours ouvert aux personnes qui en ont besoin quel que soit le motif et l'âge de la personne.

Entretien d'un sentier pédestre

La commune a passé une convention avec le lycée agricole pour l'entretien du sentier qui longe le Crieu entre la route de La Tour du Crieu et le pont de Las Rives ainsi qu'un passage sur un terrain communal entre la rue de la Vigne et la rue de Soulet. Sous forme de chantier école cela permet la formation de jeunes pour un diplôme professionnel.

Une convention sera aussi passée avec le même établissement pour l'élagage et l'entretien de haies très abîmées par l'épareuse.



Entretien des galages et des fossés

L'entretien des galages est effectué depuis 2022 par le SYMAR (syndicat mixte d'aménagement des rivières...) Le principe est de nettoyer seulement le fond de la galage et de laisser la végétation se développer sur la partie haute et en bordure. Nous souhaitons faire un essai sur des fossés sur le même principe. Bien sûr cela n'est pas faisable partout mais c'est une source d'économie et c'est dans l'intérêt de tous. Sur cette photo vous pouvez constater que seul le fond du fossé a été débroussaillé, à terme un tunnel va se former et il n'y aura que très peu d'entretien. Une rencontre aura lieu avec les agriculteurs pour voir dans le détail les parties à entretenir.



La Ronce, berceau du Chêne et de bien d'autres plantes....

Injustement redoutée et combattue, la ronce, dont on dénombre au moins 400 espèces, est une des plantes les plus utiles du règne végétal. Essence pionnière elle est une des premières à coloniser les terres nues ou délaissées.

Contrairement aux idées reçues, **elle est une chance voire une condition au bon développement ultérieurs d'autres végétaux** : Ses puissantes racines décompactent profondément le sol, ses déchets donnent un humus d'une très grande qualité, fertilisant ainsi les sols les plus médiocres. En accueillant une multitude d'animaux, les ronciers récoltent beaucoup de graines différentes qui donnent des jeunes plants d'arbres et d'arbustes naturellement protégés des assauts des chevreuils. Elle sélectionne les sujets les plus vigoureux, les oblige à se dresser au dessus d'elle et à s'élever vers la lumière.

Parfois symbole de manque d'entretien, difficile à accepter, le roncier est un passage délicat mais rapide et nécessaire à installation d'une végétation ligneuse variée et adaptée. (sur la photo, la galage bordée de ronces)



Le Local associatif



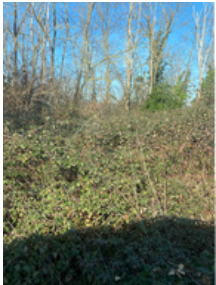
La construction du local associatif, à côté des tennis devrait déjà avoir débuté mais, l'augmentation des prix a eu raison des finances inscrites au budget 2023. Nous espérons que la négociation avec les entreprises portera ses fruits et que ce local verra le jour en 2024. Ce local sera principalement utilisé au vue de sa proximité par le Club de Tennis, mais pourra également être utilisé par d'autres associations.

Projet "Petite maison" Centre bourg

Le permis de construire a été déposé pour aménager la petite maison à côté de la salle culturelle. (voir photo ci-contre) Le but est de créer un espace de convivialité comme la majorité des verniollais qui ont répondu à l'enquête l'ont suggéré



Chantier du Photovoltaïque



Le parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge du Sabarthes, en bordure de la zone Escoubetou 2 devrait se concrétiser. Début des travaux en 2024 pour une exploitation en 2025.

Le porteur de projet en lien avec l'Association "A TOUT FRUIT" ont financé l'achat d'arbres fruitiers. Les enfants de l'école primaire ont participé à la plantation de ces arbres à proximité de la cantine et de l'Ecole. Les fruits seront à la disposition des Verniollais.

SMECTOM : TEOMI : une évolution de ma taxe déchets



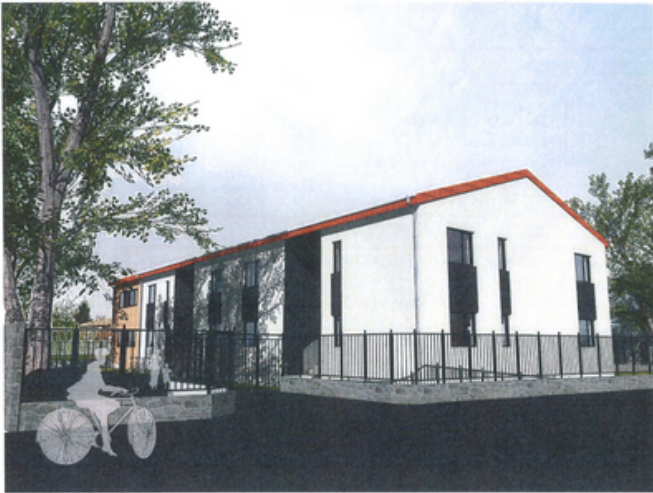
Les principes fondamentaux de la TEOMi :

- **1 vidage = 1 comptage** : chaque vidage de bac ou chaque dépôt de sac dans le conteneur collectif est compté. Les ordures ménagères ne sont pas pesées.
- **Seules les ordures ménagères sont comptées.** La TEOMi ne concerne pas les emballages triés dans le bac jaune ou ceux apportés en conteneur collectif.
- **Toutes et tous concerné-es par la TEOMi** : Je suis propriétaire, ma première TEOMi apparaîtra sur ma feuille d'impôt 2025 par rapport à ma production de déchets de 2024. / Je suis locataire, mon propriétaire répercutera la TEOMi dans mes charges locatives.
- **La formule : TEOMi = UNE PART FISCALE** (toujours calculée sur la valeur locative du logement ou du local) + **UNE PART VARIABLE** (calculée en fonction du volume de déchets produit sur une année civile)

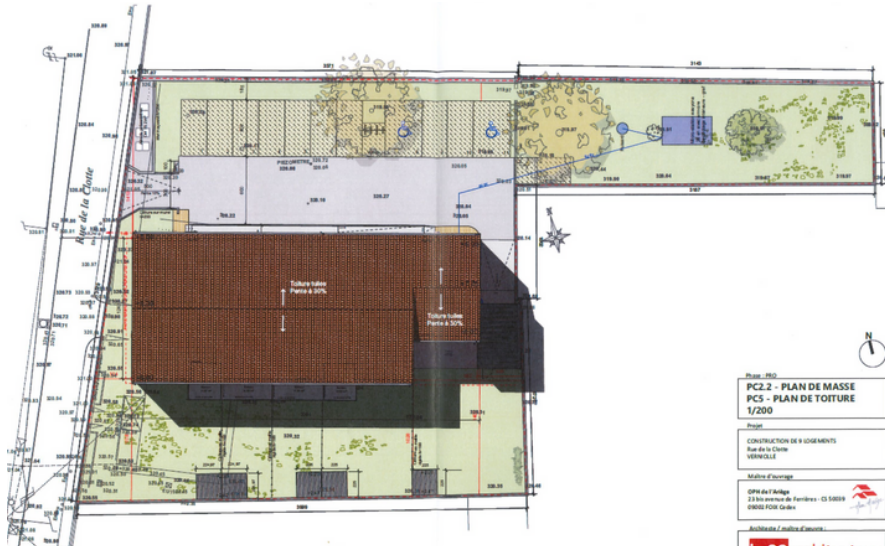
Tout comprendre sur la TEOMi

- Une foire aux questions en ligne : <https://www.smectom.fr/faq-taxe-dechets/>
- Prendre rendez-vous pour obtenir des explications : tél. 05 61 68 02 02 / contact@smectom.fr
- Rencontrer les équipes du SMECTOM lors des permanences de distribution de bacs et de composteurs -> Site du SMECTOM à Varilhes : jeudi et vendredi de 8h à 12h30.

Logements sociaux par l'OPH (Office Public de l'habitat)



La construction de 9 logements sociaux a débuté rue de la Clotte. Il s'agit d'un bâtiment en R+ 1 (rez-de-chaussée + 1 étage) comprenant 4 T2, 4 T3 et 1 T4. Ces logements sont destinés à des personnes seules, des couples avec ou sans enfants ayant des revenus modestes .



Les chenilles processionnaires : des chenilles urticantes à ne pas toucher ni approcher!



Tous les ans, les chenilles processionnaires font l'actualité, et ce de plus en plus tôt et désormais dans toute la France. Classées nuisibles depuis 2022, ces larves de papillons de nuit prolifèrent au point de menacer la santé humaine voire la flore, en provoquant notamment, la défoliation des arbres qu'elles colonisent. Le danger provient de leurs poils, très urticants pour l'humain comme pour l'animal.

De plus en plus de chenilles processionnaires envahissent les pins de la commune, nous avons traité 3 arbres à proximité de l'école maternelle. Il en reste encore un à nettoyer à coté des terrains de tennis. Merci de signaler en mairie toutes apparition de file indienne de chenilles (voir photo) sur l'espace public

Conseil Municipal des enfants

Un conseil municipal des enfants à été mis en place avec beaucoup de succès et va se prolonger par un conseil municipal des jeunes.



Agglo 2026, un projet pour notre territoire : bilan à mi-parcours

Conformément à son engagement lors de son élaboration, L'agglo a réalisé en 2023 le bilan à mi-parcours de son projet de territoire. Le contexte climatique et économique a amené les élus à réinterroger la feuille de route de L'agglo, avec notamment la volonté d'accélérer plus encore l'engagement du territoire dans la transition écologique.

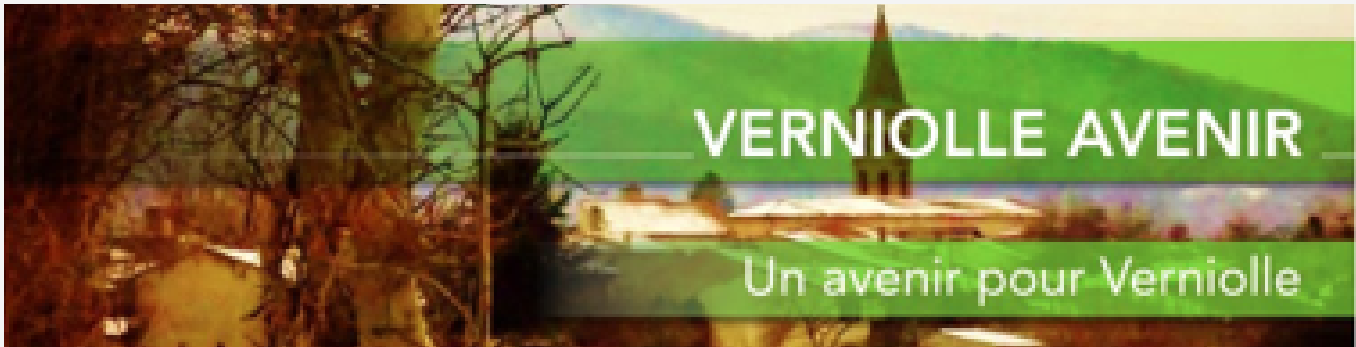
Durant plusieurs mois, élus et agents se sont mobilisés au sein de différentes instances (commissions thématiques, réunions territoriales, bureau communautaire, comité de direction, groupe de travail interne) pour faire le point sur l'avancement de chaque action, en comprendre les freins et les leviers, et réajuster le programme opérationnel au regard des enjeux globaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'adaptation au changement climatique et de maîtrise budgétaire.

Plus de 13 M€ ont été investis depuis 2020 permettant notamment l'aménagement du parc artisanal de Joulieu 2, la construction du pôle jeunesse ou encore le soutien réaffirmé aux communes à travers les fonds de concours voirie ou le fonds de solidarité ruralité. Notons également, parmi les projets phares, le déploiement du réseau de transports urbains L'agglo-bus.

La poursuite et la réalisation des projets confirmés, tels que la construction de la résidence autonomie et l'aménagement du pôle multimodal à la gare de Varilhes, représentent un investissement de 27 M€ au cours des prochaines années. Pour les mener à bien, L'agglo aura besoin du fort soutien de ses partenaires, aux premiers rangs desquels figurent l'Etat, le Département de l'Ariège et la Région Occitanie.

L'évolution des compétences de L'agglo et l'émergence de nouveaux besoins ont également conduit les élus à enrichir le projet de nouvelles actions (élaboration du PLUi-H, gestion du transport scolaire, etc.) tandis que d'autres ont fait l'objet d'un report ou d'un abandon au regard des contraintes budgétaires ou de calendrier. Le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité, le 13 décembre dernier, cette feuille de route révisée, responsable et ambitieuse pour le territoire et ses habitants

La parole est à l'opposition :



Tous les membres de VERNIOLLE AVENIR vous souhaitent une belle année, que cette année soit la concrétisation de tous vos projets. Nous vous souhaitons le meilleur à vous toutes et à vous tous.

Nous constatons que de nombreux projets initiés par l'ancienne municipalité sont en cours : le bâtiment associatif, le café littéraire et le champs photovoltaïque.

Il serait intéressant d'interroger les Verniollaises et les Verniollais sur la coupure de l'électricité et de faire un point intermédiaire au bout de quelques mois d'extinction afin d'en avoir leurs ressentis et de pouvoir ainsi apporter des axes amélioratifs.

Nous apportons tout notre soutien aux agricultrices et agriculteurs face aux difficultés qu'ils doivent gérer et nous espérons qu'ils soient entendus et satisfaits des solutions proposées.

Numen, Nathalie, Cédric et Emmanuelle

100% GRATUIT

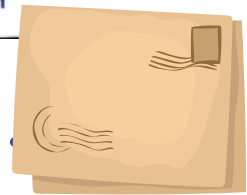
100% ANONYME

SANS PUBLICITÉ

- 1 Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code
- 2 Recherchez ensuite sur PanneauPocket la commune, le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel

🌟 Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

Les Amis des Arts



Oyez Braves Gens de Verniolle , l'association des "Amis des Arts " vous propose un retour dans le passé , en 1925 , pour découvrir quelques lieux de notre village à partir de cartes postales imprimées sur des panneaux en alu (clin d'oeil au XXI^e siècle).

En déambulant dans le centre du bourg , vous retrouverez les images du passé à partir de 9 clichés situés sur la mairie, la chapelle ,la fontaine, l'église , la poste (3) , au niveau du n°10 rue de la République et sur la clôture du petit jardin rue des Pyrénées .

Un grand merci à l'équipe technique de la mairie d'en avoir assuré la pose .

L'association " les Amis des Arts " vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2024

La Présidente Martine Chinaud